

MODALITÉS D'ACCÈS À LA SALLE DE LECTURE DES ARCHIVES MUNICIPALES

Du lundi au vendredi
9h - 12h sans rendez-vous
(Hors consultation de dossiers d'archives)

13h30 - 17h uniquement sur rendez-vous

L'accès à la salle de lecture est possible après une inscription gratuite comme « lecteur », sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité comportant une photographie, et adhésion au règlement.

Le travail de recherche est effectué par les lecteurs eux-mêmes avec les conseils et les informations communiqués par le personnel.

Afin d'obtenir la communication de documents, les lecteurs doivent repérer les cotes dans les inventaires et les instruments de recherches et déposer une demande de consultation par mail 48H à l'avance.

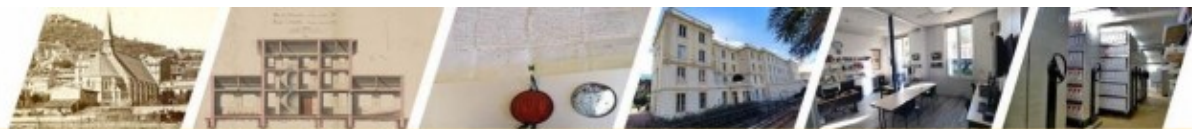
Ex : 4M2-1 : Ecole Anatole France – Acquisition des terrains...

Une confirmation de rendez-vous sera alors adressée par retour de mail.

Les Archives municipales d'Hyères ont procédé à la numérisation d'une grande partie de ses fonds en créant sa base de données, consultable en ligne.

Grâce à cette base de données, vous pourrez accéder aux inventaires et aux fonds numérisés des Archives de la ville tels que : registres paroissiaux, registres d'état-civil, cadastre ancien, cadastre napoléonien, recensements de la population, délibérations, plans, cartes postales, photos...

Ainsi ce site vous servira à préparer vos demandes de consultation en salle de lecture en repérant les dossiers qui vous intéressent (notez les cotes obtenues) et à consulter les documents numérisés.



Site internet : <https://archives.mairie-hyeres.com>

Nous restons disponible par téléphone pour tout renseignement
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30
au 04.94.00.78.84

et par mail – service.archives@mairie-hyeres.com